



REVUE DE L'U.KA

Volume 10, n. 20 (décembre 2022)

A l'ère du numérique

**Université Notre-Dame du Kasayi
KANANGA**

Bibliothèque et culture numérique Plaidoyer pour l'aggiornamento des bibliothèques au Kasai Central

*Robert TSHIBUABUA ASHILA
Assistant à l'Université Notre-Dame du Kasayi (U.KA)*

Introduction

Au cours de ces dernières décennies, les bibliothèques font face à des mutations profondes dues à l'avènement des TIC¹ qui les obligent à se frayer une nouvelle identité les rendant à la fois numériques, hybrides² ou médiathèques³. Ce tournant qui appelle à l'aggiornamento a fait naître de nouvelles préoccupations : l'adaptation du fonds documentaire aux divers profils des chercheurs, la professionnalisation du personnel et l'ouverture à la culture numérique. Ce sont ces préoccupations qui nous ont conduit à porter notre regard sur les bibliothèques des établissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) du Kasai Central en RDC pour qu'advienne pour elles l'ouverture à la révolution technologique.

Nous dressons dans les lignes qui suivent un tableau panoramique de quelques problèmes qui ternissent l'image de ces bibliothèques en pleine culture numérique. Notre réflexion débouchera sur des brèches palliatives pour que debout dans la Société de l'Information, ces bibliothèques tiennent sans trahir leurs missions d'origine.

1 TIC : Technologies de l'information et de la communication.

2 La notion de bibliothèque hybride est apparue entre les années 1997 et 2002. Elle désigne une bibliothèque constituée à partir des collections imprimées et des services électroniques avec un large éventail de technologies, de systèmes et services intégrés.

3 Une médiathèque est un établissement qui conserve et donne accès à de différents types de médias afin de faciliter la consultation sur place et le prêt à domicile de ressources informationnelles. Sa caractéristique essentielle est la variété de supports d'information.

1. Bibliothèques et Société de l'Information

1.1. Bibliothèque face à la Société de l'Information et au Big Data

La définition de l'expression *Société de l'Information* ne jouit pas, du moins jusqu'à ce jour, de l'unanimité des auteurs ; il existe autant de définitions qu'il existe des auteurs. Si certains estiment que l'expression renvoie à l'ensemble d'activités relatives à la production, au traitement, à la diffusion et à l'usage de l'information sous une forme électronique; d'autres pensent à des entreprises qui produisent et commercialisent l'information sous diverses formes (livre, télévision, radio, disques, cinéma,...).

Une des caractéristiques essentielles de la Société de l'Information est la production des données numériques de plus en plus nombreuses (textes, photos, vidéos, diapositives, documents audio, audiovisuels et multimédias). Utiliser ces données à bon escient permet d'éviter que l'infobésité du web soit un handicap au rayonnement des bibliothèques et à l'utilisation de leurs contenus. En effet, aujourd'hui il n'est plus besoin de fréquenter les bibliothèques pour les chercheurs non avisés qui se contentent de Google, du web social comme si tout s'y trouvait. Pourtant le rôle des bibliothèques reste indéniable, si l'on sait que les œuvres comme propriétés intellectuelles jouissent des droits d'auteur, et que non loin du web public figure le web profond avec son caractère payant.

Se servant plus du numérique dans le cadre de l'apprentissage, la jeunesse de notre époque se contente du *big data*⁴ qui est la résultante de la Société de l'Information. L'expression *big data* désigne les *données massives, grosses données* ou *mégadonnées*. Ces données représentent aujourd'hui un ensemble très volumineux qu'aucun outil classique de gestion de base de données ne peut vraiment traiter⁵. La notion du *big data* a marqué une grande révolution. Il s'agit du passage de l'ère industrielle caractérisée par l'électricité à l'ère de la culture numérique caractérisée par les données. Celles-ci sont caractérisées par trois V :

4 *Big Data* est un concept fourni par l'*Institut Gartner* qui le définit comme *une forte volumétrie, haute vitesse et grande variété de données qui exigent des techniques innovantes pour une meilleure prise de décision*. Pour cet Institut, *toute prise de position doit tenir compte de la forte volumétrie de données, de leur Vitesse et de leur Variété*.

5 L. BREMME, *Définition : Qu'est-ce que le Big Data ?* [En ligne], disponible sur : < <https://www.lebigdata.fr/definition-big-data> >, consulté le 04 juillet 2022.

Volume : la quantité des données du web augmente de façon irréversible chaque jour, ce qui permet de parler des mégadonnées, des *données massives* ou *grosses données*. Stocker ces données qui augmentent quatre fois plus vite que l'économie mondiale, nécessite des techniques nouvelles.

Vitesse : ces données qui affluent de partout sont souvent générées rapidement et dans des temps beaucoup plus réduits. La fréquence de leur création cause la surabondance d'informations dans les terminaux informatiques des surfeurs. D'où l'urgence de collecter, sélectionner et partager ce qui est utile dans le meilleur délai et avec rapidité.

Variété : ces données qui augmentent chaque jour renvoient à des contenus diversifiés comme la géolocalisation, le texte, les images, les vidéos, les mails, les livres, les tweets, les enregistrements audio, audiovisuels et les documents multimédias...

Face au *Big data* la bibliothèque est invitée à se réinventer en créant de nouveaux outils, de nouvelles techniques afin de continuer à jouer le rôle de médiation entre les données dont le traitement nécessite des approches technologiques innovantes⁶ et les chercheurs. C'est en ce sens que John Mayfield considère que *les bibliothèques de l'avenir auront des fonctions, des attributions et des pratiques de travail nouvelles* qui obligent à chaque pays l'adoption large des TIC.⁷

1.2. Bibliothèque et révolution technologique

Les bibliothèques aujourd'hui sont appelées à s'adapter à l'environnement des TIC qui sont devenues incontournables dans le domaine de la recherche. Ces technologies, en rendant l'information disponible à tout moment et de partout, obligent les bibliothèques, peu importe leur forme, leur typologie ou leur classification⁸, à s'adapter à l'environnement numérique et à se l'approprier. Devant elles, les bibliothèques se

6 *Qu'est-ce que le Big Data ? Définition complète*. [En ligne], disponible sur : <<https://www.data-transitionnumerique.com/big-data-definition/>>, consulté le 04 juillet 2022.

7 J. MAYFIELD, *Concevoir les établissements scolaires pour la société de l'information: Bibliothèques et centres de documentation et d'information*, dans *PEB Échanges, Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation 2000/02*. [En ligne], disponible sur : <<https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/858043885172.pdf?expires=1658919236&id=id&accname=guest&checksum=D397B-96B42836C86348B99222E182688>>, consulté le 01 juillet 2022.

8 UNESCO, *Adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 16e session*, dans *Bulletin des bibliothèques de France*, n. 2 (1971). [En ligne], disponible sur : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1971-02-0081-002>>, consulté le 02 juillet 2022

voient obligées de se frayer un chemin si elles veulent survivre et continuer à séduire une large audience.

C'est en ce sens que les TIC constituent un chemin de salut qui offre aux bibliothèques de nouvelles formes de parution au public. Il s'agit des bibliothèques numériques, hybrides ou des médiathèques qui supposent la prise en compte de nouveaux supports, de nouveaux procédés et matériels, de nouvelles compétences et techniques. Une telle adaptation en pleine culture numérique trahit moins l'identité de la bibliothèque en tant que lieu de culture ouvert au monde.

1.3. Rôle de la Bibliothèque dans la Société de l'Information

Société de l'Information est une expression associée à d'autres comme *société du savoir*, *société du savoir partagé*, *société de la connaissance*. Ces expressions relèvent toutes de la révolution technologique en vogue depuis les années 90. Il s'agit d'une société qui porte l'accent sur le rôle essentiel des TIC dans le processus d'acquisition et de diffusion des connaissances.

Dans cette société, les bibliothèques demeurent irremplaçables malgré la virtualisation des connaissances. En effet, la fonction qu'elles assument comme carrefours des savoirs filtrés par opposition à l'infobésité du web public, comme lieux de rencontre et de partage gardera son actualité. Un nouveau paradigme semble ainsi émerger qui, plutôt que de mettre en avant les collections, valorise les usages⁹. En intégrant les TIC, les bibliothèques renforcent leurs missions d'être pour les populations qui les fréquentent, un facteur important du développement et de l'alphabétisation, et une source indispensable d'information.

Dans *La poésie du jeudi revient*¹⁰, Victor Hugo a raison de considérer la bibliothèque non seulement comme un *acte de foi* qui transmet à l'aurore le savoir, le droit, la vérité, la vertu, le devoir, le progrès, la raison dissipant tout délire, mais aussi comme le tombeau des temps devenu répertoire¹¹. Si les livres sont comme l'estime le proverbe flamand, des *amis*

9 P. BAZIN, *Bibliothèque publique et savoir partagé*, 2000. [En ligne], disponible sur : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-05-0048-003>>, consulté le 01 juillet 2022.

10 V. HUGO, *La poésie du jeudi revient ! L'incendie de la bibliothèque*, 1872. *A qui la faute ?* dans *Lire est le propre de l'homme*. [En ligne], disponible sur : <<https://missbouquinaix.wordpress.com/2012/01/05/la-poesie-du-jeudi-revient-lincendie-de-la-bibliotheque-victor-hugo-1872/>>, consulté le 02 juillet 2022.

11 Ce poème a été écrit à la suite de l'incendie de la bibliothèque des Tuileries dans la Commune de Paris en 1871. En dénonçant l'incendie de la bibliothèque, Victor

muets qui parlent aux sourds, alors les bibliothèques qui les conservent doivent se positionner comme des instruments vivants de transmission des connaissances.

Dans les établissements d'ESU, les bibliothèques jouent un rôle clé. Elles constituent des lieux de démocratisation du savoir et de liberté d'expression. Peu importent les tendances individuelles, la diversité d'opinions, l'appartenance culturelle ou ethnique de leurs usagers, elles permettent à tous, sans distinction aucune, d'accéder à leurs contenus. Quels sont alors les problèmes auxquels font face les bibliothèques des établissements d'ESU du Kasai Central à l'ère du numérique et des TIC ?

2. Problèmes cruciaux des bibliothèques des établissements d'ESU

En diagnostiquant les problèmes qui font obstacle à l'émergence des bibliothèques des établissements d'ESU du Kasai Central, nous voulons les positionner comme outils d'appui à l'enseignement formel. En effet, dans le cursus d'apprentissage, les bibliothèques jouent un rôle indispensable car, « sans bibliothèques, il ne saurait y avoir ni écoles primaires de bonne qualité, ni écoles secondaires efficaces, ni universités productives ; sans bibliothèques, il n'est pas non plus possible de favoriser l'éducation permanente des adultes »¹². Nous ne prétendons pas faire la casuistique de tous les problèmes de ces structures. Nous nous limiterons à ceux relevés par leurs agents et qui nous ont servi de levier pour faire un sursaut afin de décliner l'identité de la bibliothèque universitaire de l'ère du numérique au Kasai Central.

2.1. Enquête : méthode, analyse et commentaire

Pour réaliser cette étude, nous avons fait le tour des bibliothèques des établissements d'ESU du Kasai Central prises comme échantillon pour nous rendre compte, par l'observation directe, du mode de leur gestion et de leur fonctionnement. Nous avons ensuite opté de faire une enquête par questionnaire, comme observation indirecte, auprès de quelques agents désignés aléatoirement pour la simple raison que le

Hugo en profite pour nous offrir un hymne fervent au livre en tant que libérateur, médiateur et facteur de développement.

12 D. DIAO, *Mission des bibliothèques en Afrique*. [En ligne], disponible sur : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62954-mission-des-bibliotheques-en-afrique.pdf>>, consulté le 12 mai 2022.

nombre des agents de ces bibliothèques est souvent réduit. Nous nous sommes enfin servis des fiches de la boîte à idées de la bibliothèque de l'U.KA et des avis des chercheurs de ces diverses bibliothèques à travers la technique d'interview. Les diverses hypothèses qui ont servi de point de départ à cette étude ont été enrichies par notre expérience en bibliothèque et les idées qui la scandent de bout en bout sont issues de la technique documentaire.

Pour bien mener cette étude, nous avons enquêté sur neuf bibliothèques. Il s'agit des bibliothèques de l'Université Notre Dame du Kasayi (U.KA), de l'Université Pédagogique de Kananga (UPKAN), de l'Université Protestante du Congo (UPRECO), de l'Université de Kananga (UNIKAN), de l'Institut des Sciences et Techniques Médicales de Kananga (ISTM), de l'Institut Supérieur d'Etudes Sociales (ISES), de l'Institut Supérieur du Commerce (ISC), de l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR) et de l'Institut Supérieur Technique de Kananga (ISTK).

Tableau 1 : Répartition des bibliothèques selon l'appréciation de différents indicateurs

Indicateurs	N'existe pas ou inconnu	Absten-tion	Très insatis-faisant	Insatis-faisant	Satis-faisant	Très satis-faisant
Budget annuel	4	2	2	1	0	0
Connexion Internet	8	0	0	0	1	0
Ordinateur pour personnel	6	0	0	3	0	0
Ordinateurs pour les lecteurs	8	0	0	1	0	0

Sources : Enquête sur les bibliothèques de l'ESU au Kasai Central.

Commentaire

Avec ce tableau, voyons comment les indicateurs sont appréciés :

Pour le budget annuel, quatre bibliothèques ont affirmé ne rien savoir sur ce sujet, deux se sont abstenues en nous référant aux autorités de tutelle, deux sans donner le chiffre nous ont confié que c'est très insatisfaisant et, la dernière a parlé d'insatisfaisant.

Pour l'accès à internet, une seule bibliothèque sur neuf enquêtées dispose de la connexion internet. Cependant, cette connexion réservée seulement au personnel et non aux chercheurs, souffre de dysfonctionnement.

Au sujet des outils informatiques, sept bibliothèques n'en disposent pas ; deux affirment les avoir : la première cinq ordinateurs dont deux portables et trois fixes connectés en réseau local, deux imprimantes dont une adaptée pour l'étiquetage et l'autre pour l'impression au format A 4 et d'un serveur logeant la base des données, la deuxième dispose de trois ordinateurs.

A propos des ordinateurs destinés aux lecteurs, de neuf bibliothèques, une seule dispose d'un ordinateur fixe installé dans l'espace *Accueil et orientation* pour la consultation du catalogue par les chercheurs : c'est l'unique bibliothèque à avoir, à ce jour, informatisé son catalogue.

Avec ces résultats, il s'avère que les Services d'information documentaires (SID) des établissements d'ESU du Kasai Central font face à plusieurs défis notamment : l'indifférence vis-à-vis de la culture numérique, le gel budgétaire, l'absence de professionnalisme et d'une politique constante d'accroissement des collections.

2.2. Des fonds documentaires en marge de la nouveauté

Les bibliothèques des établissements d'ESU du Kasai Central traversent une période de stagnation. Vivant généralement des dons et des legs, les achats, les échanges et les Prêts entre bibliothèques (PEB) censés maintenir leur actualité font rarement partie de leur langage courant. D'où la vétusté des collections et leur caractère non attrayant. La situation n'est pas différente au sujet des périodiques qui accusent des discontinuités latentes dans la suite logique de parution des livraisons. Alexis Eyango Mouen, Directeur de la Bibliothèque Centrale de l'Université de Yaoundé I a raison de constater que « dans la plupart des cas, les bibliothèques spécialisées disposent de vieux fonds constitués de rapports de recherche, des ouvrages spécialisés et quelques collections de périodiques morts. Les titres vivants sont rares »¹³.

13 A. EYANGO MOUEN, *Les Bibliothèques de recherche et les enjeux de leur modernisation* (2010). [Enligne], disponibles sur : <<https://indico.cern.ch/event/114326/contributions/63127/attachments/46338/66652/tablerondebibliotheques.pdf>>, consulté le 01 juillet 2022.

Devant la diversité de nouveaux titres et le foisonnement documentaire, la mise à jour des collections est un enjeu stratégique majeur car, « [...] le péril n'est pas tant que les bibliothèques se banalisent, le pire serait que leurs collections deviennent banales »¹⁴. Pour continuer à attirer les chercheurs, les bibliothèques ont l'obligation de coupler au papier l'usage du numérique afin de franchir le Rubicon du déphasage avec les TIC et de se mettre au diapason des générations des surfeurs. Elles doivent aussi accroître leurs collections en fonction des besoins du lectorat¹⁵, de la crédibilité de l'auteur ou de l'éditeur, de l'intérêt scientifique des contenus¹⁶. Sans politique d'accroissement des fonds élaborée de manière isolée ou en réseau, les bibliothèques deviennent des formalités pour se faire acquérir le statut d'université viable. Devant ce tableau, nous pouvons parler comme Francine Bordeleau de *la « scandaleuse misère des bibliothèques? »*¹⁷.

2.3. Gel budgétaire

Des institutions des pays les moins avancés, les bibliothèques semblent être des parents pauvres. En effet, les agents des bibliothèques des établissements d'ESU du Kasai Central sont peu informés sur le budget des structures à leur charge. D'ailleurs, ce budget, qu'il soit fictif ou réel, est logé et géré par les administrations qui en parlent moins. On dirait un sujet tabou dans un pays qui prône la décentralisation, la transparence et la bonne gouvernance. Aucun bibliothécaire n'a pu nous donner des informations attendues sur ce sujet. Voilà qui justifie, à n'en point douter, l'absence d'une politique élaborée d'acquisition de nouveaux titres comme des best-sellers, l'absence des activités culturelles dans ces bibliothèques et la discontinuité dans le réabonnement aux périodiques.

14 Y. ALIX, *La banalisation des bibliothèques. Une offre non marchande dans le marché de l'information*, dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n. 1 (2002), p.30. [En ligne], disponible sur : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-01-0023-001>>, consulté le 22 mai 2022.

15 C. POISSENOT, *La Nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*, dans *Questions de communication*, n. 18 (2010). [En ligne], disponible sur : <<https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/295>>, consulté le 22 mai 2022.

16 B. CALENGE, *Les Politiques d'acquisition : Constituer une collection dans une bibliothèque*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1994, p.192.

17 F. BORDELEAU, *La scandaleuse misère des bibliothèques*, dans *Lettres québécoises*, n. 68 (1992), p. 3-56. [En ligne], disponible sur : <<https://www.erudit.org/fr/revues/lq/1992-n68-lq1178030/38780ac/>>, consulté le 03 juillet 2022.

Si les dépenses de la bibliothèque retiennent peu l'attention des autorités de tutelle, accepteront-elles d'allouer des fonds nécessaires au projet de l'ouverture au numérique, de constitution d'un catalogue collectif, de partenariat et de mutualisation ? En effet, un travail de lobbying et de plaidoyer est à ce niveau plus que jamais utile. Car, dans une société frappée de plein fouet par les difficultés financières, la perspective de gestion et de décentralisation trace la voie à la construction de l'intelligence collective dans un cadre partenarial reposant sur la transparence dans la gestion. A quoi bon injecter des fonds dans les travaux d'érection des édifices si au cœur de l'établissement d'ESU, il n'existe pas de bibliothèque organisée et digne avec un jardin comme critère de viabilité ?

Si toutes ces bibliothèques connaissent peu ou ignorent leurs budgets propres, il revient alors à leurs institutions de tutelle, censées loger ces budgets, de subvenir à leurs besoins, ce qui pose souvent problème. Un bibliothécaire qui s'est confié à nous sous l'anonymat affirme :

« L'institution [...] ne nous a jamais dit à combien s'élève le budget de la bibliothèque ; les quelques livres que nous recevons sont des dons de la part des professeurs, des hommes de bonne volonté et des amis de l'établissement. Dans la plupart des cas, ces dons qui restent d'ailleurs longtemps sur les bureaux des autorités nous sont présentés comme achetés en des termes rigolos : vous dites que [...] n'achète pas de livres... ça c'est quoi ? Des achats en bibliothèque, nous savons comment ça marche : il faut parfois une commande pour ne pas acquérir du n'importe quoi et des factures comme preuves ».

Dans une autre bibliothèque dont nous taisons le nom, un agent s'exclame en ces termes :

« Budget? Mais nous n'en savons rien. Est-ce que ça existe pour notre bibliothèque ? Ce sujet-là, on n'en parle pas ici. Posez la question aux autorités qui nous gèrent. Quant à moi, j'ai mon boulot, je m'en occupe, c'est tout ; le reste ne me concerne pas ».

Cette situation peu reluisante révèle ce que nous pouvons appeler *misère des bibliothèques*. C'est cette misère que Philippe Sauvageau considère comme une suite logique du gel budgétaire qui ne peut trouver solution que lorsqu'on aura décongelé la glace du fonctionnement en ilot pour s'ouvrir aux autres bibliothèques dans une logique de partenariat, de mutualisation et de coopération :

« [...] le gel budgétaire, l'accroissement des coûts invitent chacun à se reconnaître des partenaires naturels. Il faut ajouter que la mondialisation des marchés, qui constitue actuellement une tendance irrépessible, oblige à reconnaître les limites de la concurrence et à chercher des solutions nouvelles à l'accroissement des coûts. Le développement et même la survie de nombreuses organisations dépendent de telles décisions¹⁸ ».

Sans budget propre connu, les bibliothèques enquêtées continueront à patauger dans une misère indescriptible. Dans son intervention sur les bibliothèques canadiennes, Francine Bordeleau, en plaidant pour la mobilisation des ressources, s'exclame en parlant « [...] des budgets réduits, des bibliothécaires qui n'en sont pas toujours de «vrais», des services coupés : les bibliothèques québécoises ne sont pas près de quitter leur dernière position dans le classement canadien¹⁹. Mutatis mutandis, ces propos valent pour les bibliothèques des établissements d'ESU du Kasai Central qui souffrent de l'absence de professionnalisme.

2.4. Manque de professionnalisme dans le métier

La misère des SID universitaires du Kasai Central atteint son paroxysme non seulement avec le gel budgétaire, mais aussi lorsque derrière leurs collections se retrouve un personnel qui s'efforce de s'acquitter, tant bien que mal des tâches bibliothéconomiques, sans connaître avec exactitude les principes qui régissent la bibliothèque et sans qualification dans le métier du bibliothécaire. Exception faite de la bibliothèque de l'U.KA qui est administrée par un spécialiste en la matière, les autres sont sous le management d'un personnel scientifique travaillant avec des administratifs chefs de bureau et des agents cooptés faisant office de sous bibliothécaires.

Nous pouvons alors nous demander si au Kasai Central, la bibliothèque est considérée comme un garage où les institutions de tutelle flanquent, à tort ou à raison, des agents, non seulement pour se débarrasser d'eux, - ce que nous ont confié deux agents d'une bibliothèque, mais aussi parce que leurs prestations ont été loin d'être appréciables dans d'autres services.

Ce manque de professionnalisme dans l'accomplissement des tâches bibliothéconomiques est un défaut de taille à la base d'une organisa-

¹⁸ *Ibid.*, p.107-108.

¹⁹ F. BORDELEAU, *op. cit.*

tion en marge des normes. En effet, un personnel non qualifié constitue sans nul doute un frein au processus d'adaptation des bibliothèques à la culture numérique. En affirmant qu'existent dans les SID de niveau universitaire « [...] des bibliothécaires qui n'en sont pas toujours de 'vrais'²⁰ », F. Bordeleau lance un défi aux institutions pour veiller à la professionnalisation des bibliothécaires par le recyclage.

Un chercheur usager d'une bibliothèque de Kananga n'a pas eu d'inquiétude à mentionner sur la fiche d'évaluation des services et du personnel de la boîte à idées que :

« les services de notre bibliothèque ne sont toujours pas satisfaisants : certains bibliothécaires [...], peu préoccupés par notre présence, sont toujours occupés à leurs affaires plutôt que de nous rendre service. Ils considèrent souvent nos demandes comme un dérangement au point de nous réserver soit des réponses peu dignes, soit de nous gronder » .

Si tel est le cas, le recrutement d'un personnel qualifié et outillé en qualités de bons bibliothécaires comme l'accueil, la disponibilité, le sens de l'écoute est une nécessité qui s'impose.

Dorénavant, nous préconisons que le personnel non qualifié de ces bibliothèques qui rend déjà divers services, bien que parfois vaille que vaille d'après les chercheurs consultés, travaille sous l'œil vigilant d'un manager qualifié pour que la situation du Kasai ne s'apparente pas à celle des bibliothèques spécialisées du Cameroun au sujet desquelles Alexis Eyango Mouen s'alarmait en faisant ce constat :

« Ce sont des cadres administratifs sans formation dans le domaine de l'information documentaire qui sont affectés dans les bibliothèques. Globalement on vit une situation où les tâches essentielles de traitement de l'information ne sont pas effectuées faute de personnel qualifié »²¹.

Sur place au Kasai Central, l'UPKAN a récemment lancé sur le marché, quelques jeunes formés au département d'Histoire et Gestion du Patrimoine. Tant que ces jeunes galèrent, les bibliothèques universitaires du Kasai continueront leur chemin de croix d'être tenues par des

20 F. BORDELEAU, *op. cit.*

21 A. EYANGO MOUEN, *Les Bibliothèques de recherche et les enjeux de leur modernisation*, (2010). [Enligne], disponible sur : <<https://indico.cern.ch/event/114326/contributions/63127/attachments/46338/66652/table ronde bibliothèques.pdf>>, consulté le 03 juillet 2022.

para-professionnels. A notre grande surprise, même l'établissement qui organise cette formation n'a pas jusqu'à ce jour, recruté ses propres produits.

L'absence d'un personnel qualifié ainsi que la non-intégration des TIC asphyxient ces bibliothèques et constituent pour elles un véritable handicap pour leur image et leur émergence. C'est pour remédier à cette situation que A. Eyengo préconise le *recyclage des para-professionnels* en place comme palliatifs à la question du recrutement : « Le recyclage du personnel existant aurait pu servir de palliatif au blocage des recrutements, mais l'absence de moyens financiers annihile toute velléité de changement »²².

2.5. Indifférence vis-à-vis de la révolution technologique

Au Kasai Central, il existe des velléités de modernisation de l'accès à l'IST²³ aussi bien du côté de la recherche scientifique que du côté de l'ESU. Cependant, cet accès ne peut se faire sans coupler au papier le numérique. Ce dernier est devenu incontournable dans les SID gisant dans un paysage concurrentiel et bouleversé par l'évolution du support de l'information. Dans ce paysage, les bibliothèques ont l'impératif de se positionner en s'appropriant les TIC qui sont le langage natal des *digital natives*²⁴.

La population universitaire de notre époque est constituée majoritairement, exception faite de quelques agents du personnel scientifique, administratif, ouvrier et étudiants nés avant les années 1980 et considérés comme des *immigrants digital natives*²⁵, de *digital natives*. La manipulation au quotidien des technologies et des plateformes du web social les a outillés des habitudes qui sont devenues réflexes des *compétences informationnelles*. Celles-ci [...] « sont liées aux compétences en matière de TIC. [Elles] permettent aux individus d'utiliser les ordinateurs, les applications informatiques, les bases de données et les autres technologies

22 *Ibid.*

23 Information scientifique et technique (IST) est une expression générique qui se réfère à des connaissances et à des savoirs relevant du domaine des sciences et de la technique. Ces savoirs et connaissances sont des résultats de la recherche menée dans les universités, les labos, les centres de recherche et les Instituts supérieurs.

24 C'est une expression anglo-saxonne utilisée pour la première fois en 2001 par Marc Prensky, un chercheur américain spécialiste des questions d'éducation à l'heure du numérique dans son article *Digital natives, Digital immigrants*. Par cette expression, il désigne le "natif du numérique" qu'il définissait comme les individus nés après 1980, avec le langage numérique pour *langue maternelle*.

25 Ce sont des individus issus des générations antérieures, avant 1980 et qui auraient migré vers le numérique.

pour atteindre un ensemble varié d'objectifs scolaires, professionnels et personnels. Les individus qui acquièrent les compétences informationnelles développent du même coup des compétences technologiques »²⁶.

Les usagers cibles des bibliothèques des établissements d'ESU du Kasaï Central qui sont en majorité des *digital natives* utilisent naturellement les outils et plateformes du web. Ils ont en plus des aptitudes à manier ces outils avec facilité si bien que la formation à la culture numériques doit leur être assurée dans le cadre de la recherche et de la formation. Pour les générations précédentes ou les générations *pré-digital natives* que Gabriel Dabi-Schwebel désigne par *générations Y*²⁷, le fonctionnement et l'usage de nouvelles technologies s'acquièrent par une sorte d'apprentissage du fait de la non connexion depuis leur plus jeune âge.

En parlant du numérique dans le monde académique, le chercheur anglo-saxon Marc Prensky estime que la réception de la *culture numérique* participe à la création de *l'homo sapiens digital* entendu comme *homme augmenté* du fait de l'extension de son esprit par les dernières technologies²⁸. C'est partant de cette base que Daniel Marquis plaide pour l'adaptation du bibliothécaire à l'environnement technologique :

« Le niveau de familiarisation du bibliothécaire avec les TIC, décidera du niveau de gestion des connaissances et des services dans les bibliothèques qui est également un bon indice de la capacité de gestion des services d'une bibliothèque »²⁹.

3. Etude prospective : enjeux et défis pour les SID des établissements d'ESU

La valorisation des SID à l'ère des TIC nécessite aussi bien de la part du bibliothécaire que du chercheur des compétences informationnelles

26 CREPUQ, *Normes sur les compétences informationnelles dans l'enseignement supérieur de l'Association of College and Research Libraries (ACRL)*, PDCI - Université du Québec, 2005. [En ligne], disponible sur : <http://ptc.quebec.ca/pdci/system/files/documents/administration/2005_normeacrl_tradcrepuq.pdf>, consulté le 25 mai 2022

27 G. DABI-SCHWEBEL, *Digital natives : définition*. [En ligne], disponible sur : <https://www.1min30.com/dictionnaire-du-web/digital-natives>, consulté le 25 mai 2022.

28 T. STENGER, *Digital natives, technologie et culture numériques - Entretien avec Marc Prensky*. [En ligne], disponible sur : <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02534886/file/0.%20MarcPrensky-interview-VF%20copie.pdf>>, consulté le 25 mai 2022.

29 D. MARQUIS, *Bibliothécaire 2.0 : Compétences en technologies de l'information pour les bibliothécaires chinois Biblio-Web. 2012*. [En ligne], disponible sur : <<http://biiblioweb.dmarquis.profweb.ca/archives/272>>, consulté le 5 mai 2022.

supposant plusieurs actions. Au registre de ces actions figurent la professionnalisation du personnel, la maîtrise des procédés nouveaux et l'ouverture à la culture numérique. Paul Otlet estime que le but de ces actions consiste, entre autres, à mettre à la disposition du public des informations documentées qui soient sûres, vraies, complètes, à jour, faciles à obtenir, réunies d'avance et prêtes à être communiquées³⁰.

3.1. Professionnalisme et réorganisation de la documentation

Pour la visibilité des offres des SID universitaires du Kasaï Central, l'ouverture aux TIC est plus qu'indispensable pour les agents appelés à faire preuve de professionnalisme dans le métier de bibliothécaire. En effet, ces structures ont besoin des agents qualifiés pour leur expertise avérée dans l'accomplissement des tâches. Elles ont aussi besoin des informaticiens pour la création des bases de données et des réseaux documentaires en collaboration avec les bibliothécaires outillés en informatique documentaire. Voilà qui pousse Daniel Marquis à estimer que :

« les personnels d'une bibliothèque moderne [...] doivent être des professionnels ou des ingénieurs de l'information, des constructeurs de systèmes de savoir ainsi que des guides ou des consultants. En ce sens, c'est une priorité de contribuer à la formation de la culture des technologies de l'information des bibliothécaires dès maintenant »³¹.

La révolution technologique ainsi que l'avènement de l'internet, qui sont pour les SID traditionnels *les voies d'ouverture*³², obligent les bibliothécaires à revisiter leurs prestations, et aussi à repenser leur rôle de médiation. En effet, le développement du numérique exige de nouveaux modèles, de nouvelles techniques et compétences qui entraînent « des mutations profondes, dans la mesure où l'offre en matière d'information et de ressources documentaires s'est considérablement développée, impliquant de nouveaux modèles d'acquisition et de diffusion, ainsi que la mise en œuvre de nouvelles compétences par les usagers comme par le personnel des bibliothèques »³³.

30 P. OTLET, *Traité de documentation : le livre sur le livre : théorie et pratique*, Bruxelles, Ed. Mundaneum-Palais mondial, 1989, Pagination multiple, (Fac-sim. De l'édition, 1934). [En ligne], disponible sur : <http://traite.czam.de/en/latest/otlet_traite_1934_FR.html>, consulté le 25 juin 2022.

31 D. MARQUIS, *op.cit.*

32 D. LAHARY, *Informatique et bibliothèques : vers la banalisation des outils ?*, dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n.1(2002). [En ligne], disponible sur : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-01-0060-006>>, consulté le 8 juin 2022.

33 A. SCHERER-HUG, P. JOHNER, *L'Avenir des bibliothèques des Hautes Ecoles Pédagogiques*, Berne : COHEP, 2013. [En ligne], disponible sur : <<https://www>>

C'est pour cette raison que l'UNESCO soutient l'urgence de recruter un personnel qualifié en estimant que :

« dans un environnement de plus en plus connecté en réseaux, il faut que les bibliothécaires [...] sachent prévoir leur équipement informatique et enseigner [...] les différentes techniques de traitement de l'information »³⁴.

Pour sa part, IFLA³⁵ recommande l'utilisation des TIC au personnel des bibliothèques :

« L'application rapide de nouvelles technologies dans les bibliothèques implique l'évolution constante des savoirs des personnels de bibliothèques pour leur permettre d'assister leurs utilisateurs dans l'exploitation des données disponibles »³⁶.

Un tel personnel est utile pour la réorganisation des bibliothèques des établissements d'ESU du Kasai Central.

3.2. Des procédés nouveaux pour la documentarisation

La réorganisation de la documentation conformément aux normes bibliothéconomiques en vigueur est ce que Marie-France Blanquet appelle *documentarisation*. Celle-ci en effet repose sur des compétences et des aptitudes, des savoirs et des savoirs-faire techniques utiles pour la restructuration normalisée ou la classification dans une arborescence des catégories des sources informationnelles des bibliothèques³⁷. C'est pour faciliter l'accès à ces ressources éparses que Paul Otlet préconise des procédés nouveaux distincts de ceux de l'ancienne bibliothéconomie :

« Pour rendre accessible la quantité d'informations et d'articles [...], conserver les brochures, comptes rendus, prospectus, les documents officiels, pour retrouver les matières éparses dans les livres, pour faire

swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Kammern/Kammer_PH/Dok/130603_RAPPORT_AvenirBiblioHEP.pdf>, consulté le 03 juin 2022.

34 UNESCO, IFLA, *Manifeste de la bibliothèque scolaire*, 1999. [En ligne], disponible sur <<https://www.ifla.org/node/7272>>, consulté le 04 juin 2022.

35 De l'anglais *The International Federation of Library Associations and Institutions*, le sigle IFLA signifie *Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques*. Il s'agit d'un organe créé en 1927 à Édimbourg au Royaume-Uni. La Fédération est le lieu d'expression de l'identité professionnelle et de défense des intérêts des bibliothécaires.

36 R. SHIMMON, *Le Rôle fondamental des bibliothèques dans la société de l'information*, (1 janvier 2004). [En ligne], disponible sur : <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/wsis/Documents/wsis_af.pdf>, consulté le 03 janv.2022.

37 M.-F. BLANQUET, *Les Ressources numériques dans la fonction documentaire* : « Vu, lu, su ». [En ligne], disponible sur : <http://www.cndp.fr/crdp-aix-marseille/IMG/pdf/intervention_mfblanquet.pdf>, consulté le 22 juin 2022.

un tout homogène de ces masses incohérentes, il faut des procédés nouveaux, très distincts de ceux de l'ancienne bibliothéconomie tels qu'ils sont appliqués »³⁸.

Abondant dans le même sens, Suzanne Briet, après avoir constaté l'absence de la dimension technologique en documentation - c'est aussi le cas des bibliothèques universitaires au Kasaï Central - parle du *documentaliste comme technicien*. En effet, pour elle, la documentation est une technique culturelle d'un type nouveau au sein d'une *culture technicienne*, une technique qui se distingue des techniques anciennes, une technique qui nécessite la connaissance des procédés nouveaux et la professionnalisation du personnel³⁹. Le documentaliste d'aujourd'hui doit être « tributaire d'un outillage dont la technicité augmente à une grande vitesse ». Il doit en effet « posséder les techniques, les méthodes, l'outillage »⁴⁰.

3.3. Ouverture à la culture numérique

La non-ouverture des bibliothèques aux inforoutes⁴¹ et plateformes du *web 2.0*⁴² est un indice de leur inadaptation à la culture numérique. Que ces bibliothèques soient nées physiques, cela est une réalité de l'époque. Mais qu'elles le demeurent jusqu'à l'ère du numérique est une opacité des *digital natives immigrants* à la révolution technologique. Or, le numérique marque un *tournant* devenu irréversible pour les bibliothèques⁴³ et qui appelle à l'aggiornamento.

38 P. OTLET, *Traité de documentation : le livre sur le livre : théorie et pratique*, Bruxelles, Mundaneum, 1935. [En ligne], disponible sur : <http://traite.czam.de/en/latest/otlet_traite_1934_FR.html>, consulté le 28 avril 2022.

39 S. BRIET, *Qu'est-ce que la documentation ?*, Paris, Ed. documentaires industrielles et techniques, 1951. [En ligne]. Disponible sur : <<http://martinetl.free.fr/suzannebriet/questcequeladocumentation/briet.pdf>>, consulté le 27 avril 2022.

40 *Ibid.*

41 Autoroutes de l'information est une expression souvent utilisée comme équivalent français du terme *Information Highway*.

42 L'expression *Web 2.0* fut utilisée pour la première fois par Dale Dougherty en 2003. C'est Tim O'Reilly qui la diffusa en 2005 dans *Qu'est-ce que le Web 2.0 ?* Dans cet article, l'auteur oppose le concept *Web 2.0* à l'expression *Web 1.0*. Pour lui, le *Web 1.0* s'inscrivait dans une hiérarchie *lecteurs subordonnés à l'auteur* : le webmaster décide seul de la ligne éditoriale et des informations à diffuser aux internautes. Le *Web 2.0* quant à lui se présente comme *une (r) évolution du Web qui permet une interaction entre les internautes*.

43 D. PEIGNET, *La bibliothèque entre mutation de l'offre et mutation de la demande*, dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n. 4 (2001). [En ligne], disponible sur : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-04-0010-002>>, consulté le 5 mai 2022.

Avec ce tournant, point n'est besoin de supprimer la bibliothèque physique mais de coupler à celle-ci le numérique avec ses outils et procédés nouveaux. En effet, se dotant d'une identité numérique, la bibliothèque se crée un espace virtuel. Dans cet espace, le chercheur sera un acteur vital, un contributeur actif qui cogère la bibliothèque et la redessine selon ses attentes à défaut d'être un simple et passif consommateur des offres documentaires. C'est ce type de bibliothèque qu'Olivier Le Deuf désigne comme un mixage de différentes applications et possibilités :

« la bibliothèque 2.0 est une mashup. C'est un hybride de blogs, de wikis, de médias en streaming, d'agrégateurs de contenus, des messageries instantanées et des réseaux sociaux »⁴⁴.

En ce sens, la bibliothèque 2.0 avec ses outils et plateformes du web social aura besoin, dans son hybridisme, des bibliothécaires 2.0, pour satisfaire les chercheurs 2.0 qui ont le digital comme langage natal. Plutôt que d'être un guide polyvalent qui détiendrait tout le savoir comme ce fut dans la bibliothèque traditionnelle, le bibliothécaire 2.0 sera un *ac-compagnateur*, un *médiateur*, un *facilitateur* doté des compétences bibliothéconomiques, technologiques, informatiques, relationnelles et managériales afin de faire face aux *digital natives*⁴⁵.

Face aux TIC, les SID universitaires du Kasai Central se voient invitées, comme l'indique Lionel Morel⁴⁶ à opérer *le passage du modèle restaurant* qui consiste à attendre le chercheur sur le site physique de la bibliothèque au *modèle de la pêche* qui oblige le bibliothécaire à aller vers l'utilisateur, à travers des feed-back informationnels du web 2.0, pour atteindre des publics larges au-delà des limites murales des bibliothèques physiques.

44 O. Le DEUF, *La Bibliothèque 2.0 : genèse et évolution d'un concept*, dans *Les Cahiers du numérique*, (2010). [En ligne], disponible sur : <https://www.researchgate.net/publication/251014092_La_Bibliotheque_20_Genese_et_evolutions_d'un_concept>, consulté le 06 juin 2022.

45 S. KOUAKOU, *Réseaux sociaux numériques : quels enjeux pour les bibliothécaires ?* dans *Cahier de la documentation*, n. 2 (2014). [En ligne], disponible sur : <<https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/hal-01591750/document>>, consulté le 15 mai 2022.

46 L. MOREL, Être là où le public passe, dans *Journée de l'Association des bibliothèques françaises : Les bibliothèques à l'heure du numérique*, Paris, 2010. [En ligne], disponible sur : <<https://www.slideshare.net/Bibliolab/maurel-abf-14-juin-2010-etre-l-o-le-public-passe>>, consulté le 15 mai 2022.

Conclusion

Dans un monde en marche vers *le tout numérique*, force est de constater, d'après notre observation, que les bibliothèques des établissements d'ESU du Kasai Central et particulièrement celles de la ville de Kananga continuent de fonctionner en vase clos, en marge de la révolution technologique et de la culture numérique qui en découle. Pourtant, cette révolution et cette culture, avec les opportunités qu'elles offrent aux SID, sont devenues, dans ce monde qui se digitalise de plus en plus, un tournant décisif, irréversible et indispensable pour l'émergence de la Société de l'Information.